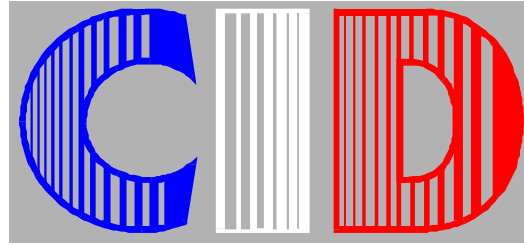


COLLEGE INTERARMEES



D E D E F E N S E

# **LE NARCOTRAFIC EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE**

## **MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE**

**DU CAPITAINE DE CORVETTE  
JEAN-BAPTISTE FAYE**

**DANS LE CADRE DE L'ETUDE DIRIGEE  
LES MENACES NON MILITAIRES DE NIVEAU STRATEGIQUE.**

**DIRECTEUR: M. XAVIER RAUFER**

Directeur des études du centre universitaire de recherche  
sur les menaces criminelles contemporaines  
(université Panthéon-Assas, ParisII )

**AVRIL 2002**

## Fiche de présentation

1. Le narcotrafic en Afrique subsaharienne
2. Capitaine de corvette Jean Baptiste FAYE (SENEGAL)
3. 8 avril 2002
4. Division B
5. Mémoire de géopolitique
6. Résumé : L'Afrique subsaharienne est entrée progressivement dans le trafic des stupéfiants depuis les années 1980. D'abord zone de trafic, elle est devenue, zone de consommation et de production. Les conséquences du phénomène, en boucle sur la pauvreté endémique et de manière combinée avec ceux des autres trafics maffieux, font courir des risques certains aux Etats. Au-delà des impacts socioéconomiques, la sécurité et la stabilité de la région sont menacées par l'apparition possible de zones de non-droit entretenues par des bandes et milices armées. Une telle situation mérite une réaction forte ; les forces armées pourraient être impliquées dans la lutte contre le narcotrafic.
7. Mots clés : Afrique subsaharienne, narcotrafic, drogues, menaces, forces armées, stabilité régionale

# SOMMAIRE

## INTRODUCTION

### 1- PROBLEMATIQUE DU NARCOTRAFIC

11. Histoire du trafic des stupéfiants en Afrique subsaharienne
12. Les raisons de la culture et de la consommation
13. Les acteurs du trafic : filières et méthodes
14. Données physiques

### 2- EFFETS ET IMPACTS

21. Impacts sociaux
21. Impacts économiques
23. Incidences sur la sécurité et la stabilité
24. Les réponses actuelles
25. Implication des forces armées

## CONCLUSION

## NOTES

## BIBLIOGRAPHIE

## TABLE DES MATIERES

Fiche de présentation	
<b>Introduction</b>	1
<b>1. Problématique du narcotrafic</b>	3
<b>11. Histoire du trafic des stupéfiants en Afrique subsaharienne</b>	3
<b>12. Les raisons de la culture et de la consommation</b>	5
121. Les causes économiques	5
122. Etude de cas de quelques pays	7
<b>13. Les acteurs du trafic : filières et méthodes</b>	9
131. La filière nigériane	9
132. Les autres filières	11
<b>14. Données physiques</b>	13
141. Les saisies	13
142. Les productions	14
143. Le blanchiment	14
<b>2. Effets et impacts</b>	16
<b>21. Impacts sociaux</b>	16
211. La consommation urbaine	16
212. La consommation rurale	17
213. La violence et l'insécurité	17
<b>22. Impacts économiques</b>	18
221. Les cultures vivrières	19
212. L'autosuffisance alimentaire	20
<b>23. Incidences sur la sécurité et la stabilité</b>	20
<b>24. Les réponses actuelles</b>	23
241. Les mesures communautaires	23
242. Les mesures étatiques	23
243. Les insuffisances	24
<b>25. Implication des forces armées</b>	26
<b>Conclusion</b>	29

## BIBLIOGRAPHIE

### LIVRES

GILL Stephen J., "A short history of Lesotho", Morija, Lesotho, 1993  
DE MAILLARD Jean, « Un monde sans loi », Paris, Stock, 1998  
CHAUPRADE Ayméric, « Géopolitique : constantes et changements dans l'histoire », Ellipses, 2001,  
FABRE Guilhem, « les prospérités du crime », Editions de l'aube, 1999

### AGENCES DE PRESSE

#### AGENCE FRANCE PRESSE

- dépêche de Bangkok du 22 avril 1994
- dépêche d'Addis Abeba du 14 octobre 1994
- dépêche d'Abidjan du 14 mars 1995
- dépêche de Praia en date du 31 mars 1995
- dépêche de Karachi du 14 mars 1997

#### PANAFRICAN NEWS AGENCY

- dépêche de Lusaka du 28 décembre 1996
- dépêche de Johannesburg du 6 juin 1998

#### TASS

- dépêche de Moscou du 21 mai 1997

### JOURNAUX ET REVUES

#### COURRIER INTERNATIONAL

- édition du 27 janvier 1994
- édition du 17 août 1995
- édition du 12 décembre 1995
- édition du 11 juillet 1996
- édition du 17 août 1995
- édition du 2 avril 1998
- édition du 21 septembre 2000

#### LE FIGARO

- édition du 7 novembre 1995
- édition du 22 avril 1996
- édition du 13 juin 2000

#### LE MONDE

- édition du 15 juin 2001
- édition du 9 septembre 1995
- édition du 24 avril 1991

JEUNE AFRIQUE : édition du 16 février 1993

LIBERATION : édition du 11 février 1995

THE ECONOMIST : édition du 26 août 1995  
LE SOIR : édition du 17 et 18 août 1996  
SUD QUOTIDIEN : édition n° 2669 du 25 février 2002  
LE SOLEIL : édition du 28 février 2002

LE MONDE DIPLOMATIQUE : avril 1999  
AGIR, n° 7, printemps 2001  
INTERDEPENDANCES, n° 19, mars avril 1995  
INTERDEPENDANCES, n°23, mai juin 1996  
POLITIQUE INTERNATIONALE, hiver 92-93  
TRAFIC INTERNATIONAL (*bulletin électronique*), septembre 2001,  
LE KIOSQUE DE RFI sur [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr), 27 mars 1997

OBSERVATOIRE GEOPOLITIQUE DES DROGUES :

- rapport annuel 1998-1999, avril 2000
- rapport annuel 1997-1998
- rapport annuel 1995

ORGANE INTERNATIONAL DE CONTROLE DES STUPEFIANTS

- rapport annuel, février 2002

# INTRODUCTION

« Moi, Amadou, 9 ans, toxicomane », c'est le titre d'un article de Francis Kpatindé dans le journal Jeune Afrique du 16 février 1993 sur la consommation de la drogue au Sénégal. A la même époque, un spot publicitaire d'origine américaine passait à la télévision sénégalaise, l'enfant qui était mort de l'usage de la drogue avait 13 ans. Cette cruelle image montre qu'à l'instar de beaucoup de régions dans le monde, l'Afrique subsaharienne n'est plus épargnée par le phénomène mondial des drogues. Pire, la tendance est à l'utilisation de ses plateformes aéroportuaires et portuaires sur les différentes routes allant des points de productions aux marchés de consommation, du fait de la faiblesse des moyens de lutte. La région est même devenue de ce fait un maillon important du narcotraffic. D'abord utilisée comme lieu de transit du fait de l'inexistence de systèmes de répression, elle est devenue dans une très courte période, à la fois zone de production des drogues et un grand centre de consommation.

Le trafic des stupéfiants et la consommation des drogues y ont atteint aujourd'hui un niveau critique. Depuis le début des années 1980, le phénomène n'a cessé de s'amplifier. Ce trafic illicite fait peser des menaces réelles sur la structure même des sociétés dans la région. Les Etats, la plupart figurant parmi les plus pauvres de la planète, obligés de prendre en compte d'autres priorités de développement, ont certes mis en place des moyens de lutte, mais ils ont montré leurs limites face à l'ingéniosité toujours plus grande des trafiquants.

Evoluant à l'échelle internationale, les narcotrafiquants apparaissent comme de nouveaux exploitants extérieurs bénéficiant de complicités locales et leurs actions s'apparentent à celles d'une nouvelle forme de colonisation. La région, du fait de la position géographique, à la croisée des routes internationales vers l'Europe et les Amériques, est devenue une route de transit privilégiée pour les produits tels que la cocaïne et l'héroïne. Les zones de trafic sont transformées à court terme et c'est connu, forcément en zones de consommation. Les menaces, d'une part sur les populations, sur les structures étatiques et leur bon fonctionnement d'autre part, deviennent réelles. L'introduction et la production de nouvelles drogues empêchent durablement l'autosuffisance alimentaire, objectif de nombreux gouvernements de la région, les cultures vivrières traditionnelles sont abandonnées au nom d'un gain trop facile. La consommation des nouvelles drogues introduites est de plus en plus importante. Et ce sont les jeunes, forces vives de la population, sur lesquelles l'Afrique traditionnelle comptait beaucoup, qui sont çles victimes. Les routes de la drogue deviennent

aussi celles de la propagation du sida avec l'imbrication de la prostitution. La consommation de la drogue devient très vite un problème de société et de santé publique.

Tout bien méritant protection, celle du trafic et des zones de production locales est assurée avec des moyens militaires dont l'efficacité et la modernité n'ont rien à envier si elles ne sont supérieures à celles des armements dont disposent les armées légales. Il s'agit la plupart du temps d'armes de guerre du type de ceux qui sont utilisés par les différentes factions guerrières qui s'affrontent sur les nombreux théâtres du continent. Les narcotrafiquants protègent les zones de production essentiellement de cannabis et de khat par les moyens qui sont aussi utilisés par les autres trafics qui sont interconnectés et interdépendants : pierres précieuses, armement, prostitution, immigration illégale.

Les conséquences du trafic et de la consommation sont en boucle sur une pauvreté endémique. La violence et la criminalité augmentent, la corruption et la fraude bancaire de plus en plus présentes avec les opérations de blanchiment d'argent sale. Quarante ans après les indépendances, nombreux sont les états africains qui vivent sous perfusion. Les économies déjà fragiles sont gravement menacées de suffocation, et les mécanismes de fonctionnement des Etats disparaissent pour laisser la place, la nature ayant horreur du vide, à des zones contrôlées par des milices et des bandes armées qui menacent la stabilité régionale. L'argent de la drogue, aux côtés de l'argent du pétrole et des diamants font partie des éléments de prolongation de nombreux conflits.

L'Afrique subsaharienne a besoin de paix et de stabilité pour sortir du sous-développement. Immergée dans un monde en mouvement, elle ne peut plus se satisfaire de l'immobilisme, elle est condamnée à bouger par elle-même d'abord, surtout au vu de l'échec des diverses coopérations. Les risques de déstabilisation au plan social, économique et militaire au niveau stratégique sont d'une ampleur telle que l'implication des forces armées devient inévitable pour faire face à cette nouvelle menace. L'emploi des forces armées dans la lutte contre les stupéfiants pourrait être un des aspects du plan d'urgence massif et novateur appelé par Eric de La Maisonnette, afin d'éviter la constitution de véritables narco-armées comme ce fut le cas du triangle d'or asiatique. Le destin de près de huit cents millions d'hommes et de femmes en dépend.

Les raisons de l'implication des armées, dont la mission générale est la défense de l'intégrité des territoires et la protection des personnes et de leurs biens, sont nombreuses et variées. A travers, en première approche, de la présentation de la problématique du trafic des stupéfiants dans la région, l'étude des conséquences dramatiques qui ont suivi permettra d'expliquer pourquoi les armées devraient être employées dans la lutte contre le narcotrafic.

# **1 – PROBLEMATIQUE DU TRAFIC DES DROGUES**

L'historique de l'usage des stupéfiants en Afrique aidera à comprendre la facilité avec laquelle le trafic, la consommation et la production se sont faites un chemin. Des statistiques, qui ne sont malheureusement que la partie visible de l'iceberg du fait de l'insuffisance des moyens de leur tenue, donneront une idée de l'ampleur du phénomène, de ses filières et de ses méthodes.

## **11. Historique du trafic des stupéfiants en Afrique subsaharienne**

La présence du cannabis est ancienne dans les régions d'Afrique de l'Est, centrale et australe. Des fourneaux de pipes destinés à fumer la marijuana datant du 12<sup>ème</sup> siècle ont été trouvés au Nord du Kenya et au Sud de l'Ethiopie. Le cannabis, originaire d'Asie, a été apporté sur le continent par les marchands arabes, perses et indiens qui ont ouvert des comptoirs sur la côte orientale du continent. De là, il a lentement progressé vers le sud et l'est pour atteindre l'Afrique australe vers le 15<sup>ème</sup> siècle. La première trace historique de la présence de cannabis dans ce qui est le Lesotho aujourd'hui date du 16<sup>ème</sup> siècle. D'après Stephen Gill, la tribu des Koena, une des composantes des Basotho, aurait échangé des terres contre de la marijuana<sup>1</sup>. Les populations de ce qui est aujourd'hui le Congo, l'Angola et l'Ouest zaïrois l'ont connu au 19<sup>ème</sup> siècle. A cette époque, la culture de la marijuana était aussi répandue que celle du sorgho, de la citrouille et des haricots. Son usage thérapeutique était beaucoup plus courant.

Au début du 20<sup>ème</sup> siècle, les plantes qui allaient devenir des drogues ( cannabis, cocaïer, pavot) ont fait, avant leur interdiction, l'objet de la convoitise des pouvoirs. Ils ont été considérés comme nerf de la guerre et donc au centre des conflits économiques ou militaires. Introduite en Afrique noire, particulièrement au Sénégal et en Gambie dès la fin du premier millénaire par des marchands musulmans arabes, la consommation de cannabis ne sera généralisée qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Des soldats nigériens et ghanéens anciens des troupes britanniques en Birmanie, qui avaient pris l'habitude de fumer de la marijuana dans leurs cantonnements des Indes, seront à l'origine de la diffusion du cannabis dans l'ensemble de la région.

Cette histoire africaine du cannabis n'est pas sans incidence sur ses fonctions et usages actuels. Dans les pays où son introduction est ancienne, il conserve des usages thérapeutiques et rituels. En Afrique de l'Ouest en revanche, il ne revêt plus guère que des usages récréatifs

ou toxicomaniaques. Néanmoins, la consommation est restée relativement limitée et souvent socialement contrôlée jusque dans les années 1980. Le cannabis prend de plus en plus d'importance dans les systèmes de production agricoles et ses surfaces de culture s'étendent. Le rôle de l'Afrique dans le trafic des drogues devient prépondérant. L'Afrique de l'Ouest côtière et une partie de l'Afrique australe deviennent des zones de production de drogues et plusieurs états maffieux sont entrés dans le trafic des narcodollars.

Au cœur de ce trafic, on trouve une forte participation de nigériens qui ont commencé avec la marijuana puis se sont mis au trafic de cocaïne et enfin d'héroïne. A partir du milieu des années 1990, les Nigériens se sachant l'objet d'une grande vigilance de la part des services de répression dans les aéroports du monde entier ont recruté des passeurs originaires d'autres pays d'Afrique, en particulier du Sénégal, du Libéria, de la Côte d'Ivoire et de la Gambie. C'est ainsi qu'en septembre 1991, un voyageur béninois en provenance de Bangkok et en transit pour Lagos est arrêté à l'aéroport de Roissy à Paris avec trente trois kilos d'héroïne d'une valeur marchande de 5 millions d'euros<sup>2</sup>. L'Afrique subsaharienne, longtemps en marge de ces phénomènes, a commencé à être utilisée comme plaque tournante de transit par les organisations criminelles internationales. La saisie de 300 kilogrammes d'héroïne en provenance de Thaïlande au Nigeria à la fin de l'année 1993 a été notée comme le signe marqué du saut qualitatif dans les trafics.

L'inauguration d'un bureau régional de l'organisation internationale de police criminelle à Abidjan, en mars 1994, en présence de 26 ministres de l'intérieur d'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique Centrale, traduit une prise de conscience de l'importance de l'évolution du trafic dans la région. L'Afrique de l'Ouest dans sa totalité était officiellement reconnue comme point de passage entre l'Amérique du Sud et l'Europe pour la cocaïne et le lieu de distribution des produits synthétiques fabriqués en Europe.

En 1994, des ateliers de fabrication d'amphétamines sont découverts au Kenya, en Afrique du sud et en Zambie. La consommation non contrôlée de psychotropes était en pleine croissance<sup>3</sup>. En 1996, un réseau composé principalement de femmes nigérianes et opérant entre l'Asie et les Etats Unis est démantelé. La consommation du crack se généralise en Afrique du sud au cours de l'année 2000 alors que cette drogue y était inconnue il y a dix ans, comme sur le reste du continent. A défaut d'héroïne, la drogue dure à l'origine de la grande majorité des décès par surdose parmi la population blanche en Afrique du Sud était, un opiacé de synthèse, le chlorhydrate de dipipanone obtenu auprès de pharmaciens complices au

moyen d'ordonnances de complaisance. Le déclin de la consommation de mandrax coïncide avec l'apparition du crack dont la consommation se vulgarise à toutes les communautés et tous les milieux sociaux. La disponibilité de ce produit n'a, depuis, cessé de croître. Apparues au début des années 1980 sur les marchés ouest africains, l'héroïne et la cocaïne font aujourd'hui l'objet d'une utilisation très répandue dans les capitales de la sous-région, principalement dans les grandes villes des pays du Golfe de Guinée.

Il est important de noter que les trafiquants ont su s'adapter aux formes de lutte mis en place. Selon le rapport annuel de l'Organe International de Contrôle des Stupéfiants sur la drogue et la traite des personnes publié à Dakar le 27 février 2002, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont de nos jours mis à profit par les trafiquants et les usagers de drogues pour fructifier leurs activités.

## **12. Les raisons de la culture et de la consommation**

Il est vrai que de nombreux conflits secouent le continent au point de faire croire qu'ils sont la raison principale du retard de l'Afrique. A caractère ethnique, le plus souvent internes, causés par des dissensions politiques, économiques ou simplement militaires, si ce n'est la conjugaison des trois, tous les conflits du continent africain se déroulent, à l'exception de celui du Sahara occidental, au sud du Sahara.

### **12.1. Les causes économiques**

Cependant, il est bon de noter que 80% des Africains ne se battent pas entre eux, mais contre la pauvreté. En Afrique subsaharienne hors Afrique du Sud, près de la moitié de la population vit avec moins d'un dollar américain par jour. En à croire les statistiques de Callisto MADAVO, vice-président de la Banque Mondiale<sup>4</sup>, la somme des produits nationaux bruts de 48 pays africains est égale à celui de la Belgique. Pire, le revenu par tête d'habitant est plus bas aujourd'hui qu'il ne l'était à la fin des années 60. La région est la plus pauvre du monde et les pauvres d'Afrique, soumis aux pandémies de la malaria et du sida, parmi les plus pauvres des pauvres. Selon les prévisions des experts de l'OCDE et de la Banque Africaine de Développement, les perspectives sont peu réjouissantes. La dette de l'Afrique subsaharienne a quadruplé bloquant toutes les réformes entreprises notamment celles ayant pour but la réduction de la pauvreté.

Selon une étude du ministère sénégalais de l'économie et des finances sur la précarité dans les banlieues de Dakar, la pauvreté a conduit des couches fragiles à banaliser des pratiques

déviantes comme la prostitution, la vente des drogues justifiée par la nécessité de disposer de ressources pour se nourrir. Les cultures de rente héritées de la colonisation n'ont pas permis d'enrichir les populations et de répondre à la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. La baisse des cours mondiaux des matières premières agricoles se poursuit et des planchers historiques sont atteints au milieu des années 1980.

Les programmes d'ajustement structurel aggravent la faillite des états, qui en perdition et à bout de souffle, sont obligés de se retirer de la plupart des filières agricoles. Les exploitations agricoles se replient sur elles-mêmes suite à l'abandon des services publics et de la destruction des systèmes de communication. Il s'en est suivi un déclin des cultures traditionnelles d'exportation et de rente. Les populations cherchent alors des activités économiques alternatives. Les cultures vivrières cèdent du terrain au cannabis qui, à l'évidence, pousse sur les ruines du sous-développement. Plante peu exigeante, qui donne plusieurs récoltes par an, il vient alors s'installer directement dans les filières agricoles. Son rapport économique est tel que, si on compare son prix à celui des productions licites, qu'il apparaît, en dépit de la répression, comme une solution miracle pour les paysans. Les trafiquants vont donc progressivement investir ces espaces récemment libérés et prendre en charge des activités auparavant assumées par l'Etat, tant en milieu urbain que rural. Ils viennent chercher le produit directement sur place contre des espèces sonnantes et trébuchantes. Certains financent eux-mêmes la culture.

Ce phénomène est le plus sensible dans les pays affectés par la guerre civile où l'insécurité pousse les paysans à maximaliser les risques : quitte à tout perdre du fait des aléas des combats, ils misent sur les cultures les plus rentables. Ainsi, le cannabis a pris une ampleur inconnue avant 1993 dans les périmètres agricoles autour de Brazzaville et dans la région du Pool qui approvisionne la capitale du Congo. Dans le Nord du Cameroun où un expert de l'Observatoire Géopolitique des Drogues a mené son enquête, les paysans lui ont déclaré que l'essentiel de leurs revenus monétaires provenait du cannabis et que les cultures de manioc et les bananeraies n'étaient là que pour donner le change.

La rentabilité est montrée par une étude très approfondie menée en 1995 dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest pour le compte de l'Office Géopolitique des Drogues par des experts du développement agricole en Afrique. En Guinée forestière par exemple, un sac de 20 à 25 kilos de marijuana qui correspond à la production de 17 pieds de cannabis rapportait, en 1995, l'équivalent de 400 euros, soit le revenu annuel moyen d'une famille paysanne de huit personnes qui ne se livrent, dans la même région, qu'à des activités licites. Pour compenser la baisse de leur revenus, les paysans ivoiriens ont planté du cannabis au sein des cacaoyers dans

les plantations familiales. La rentabilité est assurée, une surface de 100 mètres carrés de cannabis rapporte autant qu'une récolte de cacao sur un hectare. Le kilo de cacao est payé au paysan quarante centimes d'euro, celui de marijuana atteint, 40 euros. Le produit de 0,1 hectare de cannabis vendu au sac peut procurer un revenu annuel de 4500 à 6000 euros, valeur équivalente de 10 à 13 tonnes de cacao, soit le produit annuel d'une plantation d'une trentaine d'hectares, selon Eric Léonard, expert du bureau d'Abidjan de l'ORSTOM. Le prix de ce même kilo peut être multiplié par 100 dans le cas d'une revente au détail dans les capitales de la sous région.

## **122. Etude de cas de quelques pays**

Une analyse propre à chaque pays fait ressortir que pour le Bénin, une volonté gouvernementale de tirer le maximum de profit de la rente pétrolière du Nigeria, de l'uranium du Niger et du phosphate du Togo a permis le développement des activités de transit et de réexportation sur fond tacite de contrebande et de trafics de produits illicites. Dans un article publié par la revue Interdépendances, Fabrice Bourasseau, de l'Observatoire Géopolitique des Drogues de Paris explique comment le Nigeria se trouve impliqué dans le trafic des drogues<sup>5</sup>. De la colonisation britannique et de sa position naturelle de carrefour africain, le Nigeria hérite au 19<sup>ème</sup> siècle de la circulation de l'opium entre l'Asie et le Royaume-Uni. Une urbanisation galopante s'opère avec l'expansion pétrolière avec comme corollaires l'essor des affaires et de la consommation, la soif d'enrichissement facile, le développement de la spéculation. La crise pétrolière de 1973 et la baisse des cours des matières premières entraînent l'effondrement économique de l'Etat nigérian qui doit subir un programme d'ajustement structurel imposé par les institutions financières internationales. La privatisation est favorisée, les barrières douanières et les productions agricoles sont ouvertes à la concurrence internationale. De 1020 dollars en 1980, le PNB chute à 290 dollars en 1990. C'est dans un tel contexte que la culture du cannabis se généralise dans le pays. En 1994, 20 tonnes de cannabis sont saisies au Nigeria et les saisies d'origine nigériane opérées dans le monde passent de 2 tonnes en 1992 à plus de 34 en 1993.

Le cas du Sénégal est lié à un certain nombre d'avantages géopolitiques, économiques et humains : une position idéale au carrefour des routes maritimes et aériennes internationales et des axes routiers ou ferroviaires sahéliens, une situation sociale globalement stable et calme du fait d'une société démocratique encadrée par une élite bien formée. Ces avantages ont cependant constitué des points de vulnérabilité face aux trafics des drogues, à commencer par sa position géographique et son rôle de plaque tournante au niveau des flux des personnes et

de marchandises. Ensuite, les élites bien formées peuvent s'avérer également très performantes dans les activités informelles voire illicites surtout si l'on y ajoute l'existence d'une très forte diaspora dans les pays développés comme la France, les Etats Unis, l'Italie, l'Espagne. La crise économique qui frappe actuellement le pays est aussi un facteur aggravant. Enfin, ses deux voisins du sud constituent des handicaps supplémentaires et de taille : la Gambie, connue comme une plate-forme de la contrebande, et la Guinée Bissau, zone refuge mais aussi de trafic de drogues et d'armes pour les rebelles de la Casamance.

Les pays enclavés sans façade maritime de la zone sahélo-saharienne ne semblaient pas prédisposés à la production de cannabis à grande échelle. Au Niger, la rentabilité aidant, ce sont les aménagements de périmètres irrigués financés par l'aide internationale pour la riziculture qui sont détournés pour la culture du cannabis. Les jardins maraîchers se sont multipliés dans les zones irriguées grâce aux eaux du lac Tchad<sup>6</sup>. Au Mali, pour faire bouillir la marmite dans ces terres sèches et pauvres du Sahel, certaines femmes vendent des comprimés psychotropes. En 1995, les autorités avaient saisi 30 tonnes de cannabis sur des Ghanéens et des Burkinabé<sup>7</sup>.

La fin de l'apartheid a entraîné un développement des relations avec l'extérieur, notamment par la voie des airs, et un boom des investissements étrangers. Les trafiquants profitent à leurs manières de la réintégration de l'Afrique du Sud au sein de la communauté internationale, aidés par la précarité ambiante. En effet, plus de la moitié des Sud-Africains vivant en dessous du seuil de pauvreté, le taux de chômage atteint 30% et l'apartheid a produit des masses de jeunes gens sous-éduqués qui n'ont pas appris à respecter la loi.

En République Démocratique du Congo, devant le système de déprédation des richesses nationales, des trafics en tous genres et des activités informelles, des stratégies de survie telles que le petit commerce des drogues sont mises en place par les populations. La culture du cannabis s'est intégrée facilement dans la situation de crise et d'insécurité généralisée, les paysans y trouvant une meilleure alternative économique d'une part, les soldats et miliciens un instrument de mise en condition avant les combats.

Par ailleurs, la percée du trafic de drogues en Afrique est due en partie à l'impunité et à l'ignorance dont il faisait l'objet du fait d'une législation obsolète. Aussi, les cultures de cannabis constituent une solution aux blocages fonciers et économiques qui pénalisent principalement les jeunes générations. Elles fournissent également une alternative d'emploi aux jeunes urbains qui s'approvisionnent en marijuana dans leur village d'origine pour la

revendre dans les rues des villes. Certaines observations suggèrent que ce sont les facteurs socio-économiques, et non l'offre des drogues, qui sont également à l'origine du développement de la toxicomanie. En effet, une partie importante des consommateurs, en particulier les enfants des rues, qui n'ont pas la possibilité économique d'acheter des drogues classiques, prennent des colles et des solvants, des mixtures à base de plantes traditionnelles comme le datura ou, particulièrement en Afrique centrale, des produits comme le cirage, la peau de serpent râpée ou les fibres de matelas imprégnées d'urine.

De manière plus globale, la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne connaissent des problèmes économiques, sociaux, institutionnels qui, plus qu'ailleurs dans le monde, sont à l'origine de l'aggravation de la situation des drogues. Les trafiquants ont profité de la faiblesse des systèmes de surveillance et de protection dans les ports et les aéroports, les frontières et les façades maritimes non surveillées, le sous équipement en brigades d'intervention et en matériel de dépistage des stupéfiants. Et la pauvreté a fait le reste, permettant aux trafiquants de tisser une toile et un réseau tentaculaire dont la croissance n'est pas achevée.

### **13. Les acteurs du trafic : filières et méthodes**

Le trafic des drogues implique d'abord des personnes marginalisées économiquement : paysans producteurs et petits revendeurs. Il y a ensuite les organisations criminelles. La chaîne comporte aussi, à un niveau plus élevé, des entreprises ou des institutions parfois d'Etat œuvrant dans le recyclage des profits. Il faut cependant noter une constante : l'omniprésence de la filière nigériane dans tous les trafics au point qu'elle apparaît aujourd'hui pour de nombreux observateurs comme une mafia.

#### **131. La filière nigériane**

Ce qui frappe de prime abord, c'est la présence de Nigériens sur toutes les routes des stupéfiants d'Asie, d'Amérique latine, des Etats-Unis, d'Europe et en Afrique aussi, de la production à la consommation. Les saisies faites sur les Nigériens représentent 40% du total fait sur les drogues entrant aux Etats Unis, selon un article paru dans le journal Economist du 26 août 1995<sup>8</sup>. Selon le rapport 1995 de l'Observatoire Géopolitique des Drogues, les Nigériens alimenteraient 35% du marché ouest européen, 25% du marché nord-américain voire jusqu'à 50% de la côte est de Baltimore à Washington. De 1991 à 1996, l'Organisation Mondiale des Douanes retrouve des Nigériens dans plus de 1200 saisies de par le monde.

Estimée à près de 1000 membres au Brésil, elle serait composée de plusieurs bandes, sans commandement unique. La cocaïne est exportée par la poste, par air ou par mer, dissimulée dans des colis d'appareils électroménagers, de pièces détachées automobiles, des boîtes de chaussures<sup>9</sup>. Elle a réussi à faire du Brésil une plaque tournante du trafic international. La mafia nigériane est utilisée sur les vols Rio de Janeiro Moscou avec escale au Cap Vert pour le transport de la cocaïne d'Amérique du Sud vers les pays d'Europe, la Russie et l'Afrique du Sud. Elle est reconnue organisation criminelle qui a connu la plus forte expansion dans le monde en 1995 par le rapport de l'agence américaine de lutte contre le trafic des stupéfiants de mars 1996.

La mafia nigériane est active jusqu'aux Philippines qui servait de point de transit de l'héroïne de certains pays asiatiques voisins vers les Etats Unis. En juin 1995, le décès de deux Africains dans la ville de Baguio au Nord du pays au cours d'une opération antidrogue, avait permis de mettre le doigt sur la filière disposant d'un laboratoire de traitement du haschich pour ses clients européens. L'Inde est atteinte par les trafiquants africains. En mars 1997, une série de dix arrestations permet de saisir 3,6 kilogrammes d'héroïne et des ressortissants de la Zambie, du Nigeria, de la Sierra Léone, du Bénin, et de la Tanzanie<sup>10</sup>.

Ses passeurs sont sur les lignes aériennes en provenance et à destination de Lagos vers Rio de Janeiro, Anvers, Francfort, Zurich, Bologne, Abidjan, Dakar, Karachi, Kuala Lumpur, effectuant les acheminements avec de petites quantités. Ce sont des personnes très pauvres qui risquent souvent leur vie pour se faire une santé financière. Elles transportent dans leur estomac ou leur sexe pour les femmes des sachets de cocaïne. Souvent conscients des risques et la plupart du temps appâtés par un gain trop facile, les passeurs comme la Sud-africaine Samkeliso Dlamini, pour subvenir aux frais d'une greffe de sa fille d'un coût de 750 dollars alors qu'elle gagne 27 dollars par mois, espérait 3000 dollars pour son voyage qui s'est terminée en prison. Elle a été plus chanceuse que le Ghanéen Pierre Houdjo dont la télévision brésilienne a filmé l'agonie sur le bord d'une route, le 26 avril 1996<sup>11</sup>.

En 1993, Alain Lallemand du journal Le Soir note que les fourmis nigérianes sont renforcées par des passeurs sénégalais, béninois, nigériens, camerounais qui assument les risques immédiats et divertissent l'attention des forces de l'ordre<sup>12</sup>. Comme pour confirmer, la CEDEAO estimait à 2300 les jeunes africains incarcérés dans les prisons occidentales pour trafic de drogues. Un Nigérian et deux Sud-africains sont arrêtés à Bruxelles avec cinq kilogrammes d'héroïne en provenance de Bangkok en avril et juin 1994. Vingt huit ressortissants du Nigeria, du Bénin, du Ghana, du Niger, et du Cap Vert sont arrêtés à Praia au Cap Vert fin mars 1995 avec 28 kilogrammes de cocaïne<sup>13</sup>. En 1996, une centaine de ces

mules étaient détenues dans les prisons brésiliennes, colombiennes et équatoriennes. En mai 1997, un briefing du Chef de la police de Moscou signalait la présence de Nigériens, de Tanzaniens et de Sierra léonais parmi les trafiquants de drogue<sup>14</sup>.

L'omniprésence de la filière nigérienne pourrait trouver ses causes dans la volonté de ses mules de prendre des risques à moindre coût que les autres candidats potentiels. Malgré les dangers encourus, les recrues existent toujours particulièrement en provenance des communautés commerçantes côtière du Nigeria. Les gangs avec des bases familiales et villageoises sont difficiles à infiltrer par des étrangers. Les écoutes téléphoniques ne suffisent pas à déchiffrer les conversations qui se font en langue vernaculaire. Leur loyauté et leur silence sont absolus. Les autorités américaines parlent respectueusement de leurs capacités.

Mais, selon diverses sources, notamment américaines, il existerait au Nigeria ce que l'on peut appeler une véritable mafia : des "barons de la drogue", soutenus par des "sous-barons", lesquels disposeraient à leur tour de leur propre cercle de passeurs. L'Opération Tonga, menée par les polices européennes en 1995 et 1996, a montré d'autre part qu'il existe des liens entre les mafias colombiennes, la Camorra napolitaine et des réseaux nigériens. De même, les Nigériens sont bien implantés dans la plupart des pays de l'Est. Leurs « têtes de pont » sont le plus souvent des étudiants boursiers des régimes communistes restés sans ressource à partir des bouleversements politiques consécutifs à la chute du Mur de Berlin, s'ils n'ont pas abandonné tout simplement leurs études pour se livrer au trafic. Munis de faux passeports, ils acheminent de la drogue jusqu'en Afrique<sup>15</sup>.

### **132. Les autres filières**

Mais en Afrique agissent également des organisations liées soit à ressortissants d'origine étrangère qui ont acquis une nationalité africaine – par exemple les Libanais en Afrique de l'Ouest et les Indo-pakistanaïens en Afrique de l'Est – soit à une criminalité « expatriée ». Ainsi, on trouve en Afrique du Sud, des branches des mafias italiennes, russes ou israéliennes selon le rapport de l'OGD pour 1997/1998 concernant les criminels «expatriés». L'existence de filière indépendante serait plausible aussi. En avril 1994, un Togolais est intercepté à Bangkok avec 4,3 kilogrammes d'héroïne dissimulés dans des pommes à eau<sup>16</sup>. La filière togolaise dessert l'Europe.

L'autre pôle de consommation de drogues qu'est l'Afrique du Sud comptait en 1995 près de quatre millions d'étrangers, la plupart étant des clandestins. Ils constituent une source de passeurs potentiels sans compter l'existence d'innombrables réseaux de contrebande qui étaient branchés sur le trafic de l'ivoire, des armes et des pierres précieuses notamment pendant la période de l'apartheid. Estimés entre 45 000 et 100 000, les trafiquants nigériens

contrôlent, la plupart des lieux identifiés par la police sud-africaine et il n'est pas étonnant qu'ils soient accusés de dominer le marché local de la cocaïne et celui du crack. Les estimations de la police recueillies par le journaliste Frédéric Chambon du Monde<sup>17</sup> montrent que près du tiers des quatre cents réseaux existant en Afrique du Sud en 1995, se livraient au trafic de drogues, la moitié ayant une ramification internationale. Des personnels de bord de la compagnie aérienne sud-africaine ont été arrêtés à Londres, New York et Johannesburg pour avoir transporté de la drogue.<sup>18</sup>

Si la plus grande partie de la production sud-africaine du cannabis est destinée au trafic local ou régional, de nombreux pays, en particulier le Nigeria, le Ghana, le Cameroun, la RDC et la plupart des pays d'Afrique australe, exportent des fractions croissantes de leur production en Europe. Les grands ports de l'Afrique subsaharienne sont également une voie de transit pour le haschisch en provenance d'Asie du Sud-Ouest utilisant certainement le permanent trafic de riz asiatique dont raffolent les Africains. Les ports d'Afrique de l'Ouest sont de plus en plus utilisés pour le haschisch marocain, la cocaïne d'Amérique du sud, l'héroïne du Sud Est asiatique à destination de l'Afrique de Sud, des Etats Unis et de l'Europe, ce qui fait dire à Eric Fottorino, que l'Afrique devient ainsi sous le pied de l'Europe, une épine aigüe aussi douloureuse que l'Amérique latine et sa coke sous la botte de l'oncle Sam<sup>19</sup>. La préférence des trafiquants a longtemps visé les ports d'Afrique de l'Est, en particulier au Kenya et au Mozambique pour leurs transbordements. Selon le rapport de l'office des stupéfiants de février 1995 cité par Alan Rake<sup>20</sup>, les aéroports d'Addis-Abeba et de Nairobi étaient les principaux points d'entrée par voie aérienne tandis que ceux de Dakar, Banjul, Cotonou, Abidjan, Kinshasa, Lomé étaient les points de sorties.

Le rapport annuel 1998/1999 de l'Observatoire Géopolitique des Drogues montre que la drogue suit le même chemin que les clandestins africains. En effet, ils sont parfois près de trente mille de 40 nationalités différentes en transit à Tamanrasset au sud de l'Algérie. Cette ville est devenue par la force des choses la plaque tournante de toutes sortes de trafics dont celui des drogues qui est avec la prostitution l'unique source de revenu pour pouvoir se payer le voyage vers l'Europe via l'Algérie et la Méditerranée. Le cannabis vient d'Afrique de l'Ouest, principalement du Mali avec un mélange d'herbes hallucinogènes, la cocaïne vient du Nigeria et d'Afrique du Sud par des filières très sophistiquées.

Embourbé dans une guerre qui ne dit pas son nom, l'Angola gère ses richesses pétrolifères et diamantifères dans une attitude permissive avec ses partenaires du côté du gouvernement avec les facilités portuaires, dans les réseaux politico-trafiquants du diamant et des armes à

l'intérieur de ses terres. Il n'est donc pas étonnant que le cannabis et la cocaïne se soient intégrées dans les réseaux cités plus hauts. Profitant de la déstabilisation géopolitique que vit l'Afrique centrale, les filières clandestines de l'UNITA opéraient principalement à destination de la Zambie et l'Afrique du Sud. C'est ainsi que depuis la Zambie, de la cocaïne et du mandrax sont acheminés vers le sud par voies aériennes et terrestres, l'UNITA disposait de plus de 80 pistes d'atterrissage aménagées le long des frontières angolaises, zambienne et angolaise.

La prédominance de la mafia nigériane dans les filières de transit des stupéfiants en provenance d'Amérique du Sud et du Sud Est asiatique vers l'Europe, les Etats-Unis d'Amérique est certaine. Elle s'appuie sur la pauvreté endémique du continent pour employer beaucoup de passeurs bon marché et assurer un flux continu du trafic. L'existence d'autres groupes de trafiquants est avérée, principalement liées à des filières étrangères au continent profitant des voies de l'immigration clandestine. Les données physiques qui suivent montrent l'efficacité de ce trafic tourné à la fois vers l'extérieur et la consommation locale.

#### **14. Données physiques**

Les observateurs sont unanimes sur la faiblesse des saisies opérées par les services chargés de la répression des trafics. Ce fait serait lié d'une part à l'absence de tenue de statistiques fiables, un pays peut avoir jusqu'à quatre différents services, parfois concurrents, qui effectuent des saisies. Il a été aussi signalé le flou entretenu exprès par des services de répression dans le but de réinjecter les saisies sur le marché.

##### **14.1. Les saisies**

Les premières statistiques disponibles font état de la saisie en 1989 de 225 kilos d'héroïne en Afrique dont 176 étaient destinés au marché européen. Pour la même période, sur les 300 kilogrammes saisis en Europe, la moitié avait transité par l'Afrique<sup>21</sup>.

Pour l'année 1991, 22% des saisies de cannabis dans le monde ont eu lieu en Afrique. De même, près de deux tonnes et demi de chanvre indien font l'objet de prise contre sept tonnes en 1988. Le même recul est noté pour la cocaïne et l'héroïne tandis que les saisies de substances psychotropes connaissent une croissance exponentielle, 80 fois plus en trois ans.<sup>22</sup>

En 1993, au Sénégal, 777 saisies permettent de soustraire du marché neuf tonnes de cannabis, près de trente kilogrammes d'héroïne, quatre de cocaïne, huit de morphine et huit mille

comprimés de substances psychotropes<sup>23</sup>. Ces saisies, traduisant une forte poussée de l'héroïne en provenance du croissant d'or, de la cocaïne d'Amérique du Sud et une importante production de cannabis de la Casamance, ont concerné 369 Sénégalais, 200 Zaïrois, 119 Maliens, 97 Angolais et 51 Nigériens.

Les filières nigériennes n'ont pas échappé aux saisies : une tonne de marijuana cachée dans des noix de coco à Anderlecht en décembre 1994, dix tonnes à Anvers en juillet 1995 et 2,7 kg d'héroïne à Zaventem en mars 1995. Leurs activités font qu'en 1997, l'aéroport international de Johannesburg surpasse celle du Caire avec des saisies supérieures à 100 kilogrammes de cocaïne<sup>24</sup>.

L'évolution de l'implication croissante de l'Afrique subsaharienne dans le trafic des drogues se confirme. Les douanes françaises ont saisi, en 1996, 10 tonnes d'herbe de cannabis en provenance pour 6% d'Afrique subsaharienne selon un article publié par Radio France Internationale<sup>25</sup>. En 1999, Interpol annonçait que 22 % de l'herbe de cannabis saisie dans le monde provenaient du continent africain. Les saisies de marijuana en provenance d'Afrique de l'Est et du Centre ont augmenté d'environ 15 % au cours des années 1990.

#### **142. Les productions**

Au vu des saisies à la fois dans les pays et sur le marché international, les pays leaders en Afrique de l'Ouest paraissent être le Nigeria (17 tonnes saisies en 1999) et le Ghana (4,3 tonnes), suivi par le Sénégal (7 tonnes) et la Côte d'Ivoire (1,6 tonnes). En Afrique de l'Est, le plus important producteur est Kenya (2 tonnes) où les forces de l'ordre ont, à plusieurs reprises, détruit plusieurs centaines d'hectares, en particulier dans le Rift Valley et dans le parc naturel du Mont Kenya.. Ce pays est l'un des seuls pays africains où des cultures de pavot à opium sont également avérées. L'Afrique du sud est le premier producteur mondial de marijuana avec une production essentiellement destinée à son marché interne. Le khat kenyan atteint un chiffre d'affaires annuel évalué entre 200 et 300 millions de dollars.

En Afrique centrale, avec le Cameroun, le Congo Brazzaville et la République Démocratique du Congo, du fait de la guerre civile, sont d'importants producteurs de chanvre indien.

#### **143. Le blanchiment**

Avec un chiffre d'affaires estimé par INTERPOL entre 300 et 500 milliards de dollars, le trafic des drogues est devenu le deuxième marché économique au monde, juste derrière celui des armes avec des bénéfices de l'ordre de 200 milliards dont on parvient à blanchir environ 150 milliards. Ce sont d'énormes sommes d'argent qui accompagnent le trafic des drogues. Leur réinsertion dans les circuits financiers licites pose problème. L'Afrique subsaharienne

avec ses insuffisances ne pouvait que constituer une cible potentielle. Les importantes sommes liquides augmentent la masse monétaire, aggravent l'inflation. De plus, le blanchiment agit contre la moralité de la vie publique, déstabilise la démocratie et l'Etat de droit en encourageant le crime et la corruption à des échelles insoupçonnées.

Au Nigeria, des entreprises ayant pignon sur rue servaient au blanchiment de l'argent. L'agence de lutte nationale contre la drogue a fait fermer les locaux de plus d'une douzaine d'entreprises important et vendant des véhicules neufs ou d'occasion. Elles étaient accusées de blanchir l'argent du trafic de la drogue en utilisant l'argent provenant du trafic des stupéfiants à l'importation de véhicules et à leur revente. Au Sénégal, l'apparition de casinos, la construction de palaces le long de la mer, la prolifération de véhicules tout terrain de luxe dont les coûts font cent fois le salaire mensuel des fonctionnaires les mieux payés sont autant de signes de suspicion de blanchiment d'argent. De même, selon les observateurs, des Libanais blanchissent dans la construction de cliniques privées au Sénégal ainsi que dans des sociétés de pêche au Togo et des Corses à travers les activités des courses de chevaux, des machines à sous et des casinos au Gabon. En Afrique du Sud, le rapport 1997 /1998 de l'Observatoire Géopolitique des Drogues évoque le cas de Vito Palazzolo, un ancien banquier évadé de Suisse et réfugié en Afrique du Sud, qui avait mis ses compétences au service de l'ancien régime d'apartheid. Aujourd'hui citoyen sud-africain, il dirige des activités aussi variées que l'élevage d'autruches, la mise en bouteilles d'eau minérale, la vente d'armements ou le transport et l'élimination de déchets toxiques. Comme ce mafieux italien, ce sont essentiellement les criminels d'origine étrangère, à l'exception des trafiquants nigériens du fait de la taille de leurs organisations, qui se livrent à des opérations de blanchiment de quelque importance en Afrique subsaharienne. Ainsi, d'autres Italiens utilisent des centres de loisirs sur la côte kenyane et à Zanzibar pour blanchir des capitaux résultant d'activités criminelles hors du continent.

Ces capitaux extrêmement volatiles ne font le plus souvent que transiter par les banques africaines. Les secteurs productifs qui font l'objet d'investissements de ce type sont souvent abandonnés brutalement par leurs propriétaires lorsque leurs objectifs sont atteints. Ils ne profitent en rien aux pays africains. Il n'en est pas de même pour ce qui est de l'argent provenant de la vente du cannabis par les paysans et des réseaux de distribution locaux des diverses drogues. Ces profits partagés entre un très grand nombre d'acteurs sont quasi exclusivement investis dans l'amélioration de la production agricole, le fonctionnement de petits commerces et surtout dans l'achat de biens de consommations.

Un système aussi performant ne profite pas à la région mais lui porte beaucoup de préjudices.

## **2 - EFFETS ET IMPACTS**

Les conséquences du trafic des stupéfiants sont nombreuses et variées, sur les familles, la société ensuite et les états dans leur ensemble. Elles naissent de l'indigence et contrairement à toute logique commerciale, les retombées de ce très lucratif commerce ne profite pas au continent. Les sociétés sont déstabilisées, affaiblies et atteintes par une perte de repères traditionnels qui ont fait sa force. Le trafic international de transit a donné naissance à une consommation locale au point que la région est considérée comme un marché unique et rentable.

### **21. Impacts sociaux**

#### **211. La consommation urbaine**

Les premières victimes sont les jeunes des villes stations balnéaires et touristiques d'abord, puis le phénomène de consommation a atteint les villages. Au Sénégal, 80% des toxicomanes ont entre 15 et 35 ans, 14% des jeunes de 15 à 24 ans ont expérimenté des drogues illicites. 24% des malades admis à l'hôpital psychiatrique de Thiaroye dans la banlieue de Dakar en 2001 sont des toxicomanes. 53% des toxicomanes sont des femmes. En Afrique du Sud, le tiers des consommateurs de cocaïne sont des adolescents. Au Bénin, un enfant âgé de 10 à 19 ans sur dix consomme régulièrement des substances illicites contre un sur quatre pour la tranche d'âge de 20 à 24 ans. Parmi les élèves du secondaire et les étudiants du supérieur, le pourcentage est de un sur deux<sup>26</sup>. Au Sénégal, selon une étude du chercheur Ibrahima Thioub, de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, toutes les catégories socioprofessionnelles et toutes les tranches d'âge sont concernées par l'usage de la drogue. Francis Kpatindé du journal Jeune Afrique en fait un excellent résumé. Les enfants des rues font de l'essence et des diluants cellulose, sur les campus et dans les soirées entre étudiants, le cannabis est de rigueur. Dans la classe moyenne, le chanvre indien ou yamba est consommé au cours de certaines cérémonies traditionnelles. Les enfants de riches et les artistes tâtent de la cocaïne, de l'héroïne et de plus en plus du crack<sup>27</sup>. Des produits psychotropes ont aussi fait leur apparition. Il s'agit, soit de produits illicites comme le mandrax en Afrique australe, drogue fabriquée à partir de méthaqualone et importée d'Inde ou, depuis quelques années, produit dans des laboratoires locaux, soit des médicaments détournés, comme les dérivés amphétaminiques ou les barbituriques. Détournement d'autant plus aisés qu'ils sont vendus sur les trottoirs ou dans les marchés des villes, sans aucun contrôle de la part de l'Etat.

Mais alors qu'au Sénégal ces usages de psychotropes ont en général un caractère ludique ou toxicomane, dans les centres urbains des pays sahéliens, ils revêtent une fonction utilitariste à travers la recherche d'une productivité accrue, en particulier par les travailleurs du secteur informel : apprentis chauffeurs, gardiens de parking, revendeurs de billets de spectacles, prostituées, etc. Le drame, c'est que des enfants abandonnés à eux-mêmes à Abidjan comme à Dakar sont exposés aux substances volatiles comme coupe faim, l'essence, les diluants pour mélanger la peinture et obtiennent les mêmes effets que les drogues. Ils passeront plus tard à des drogues dures.

### **212. La consommation rurale**

Ces usages, à partir des villes, ont contaminé les zones rurales de la région sahélienne à la suite de la grande sécheresse des années 1973-1974. Depuis cette époque, le retour des migrants saisonniers de la ville vers leur village a introduit auprès des paysans les « médicaments ». En soignant les maladies, ils se sont aperçus que l'amphétamine – dont l'appellation en bambara veut dire « soutien du fils unique », les empêchait de ressentir d'abord la fatigue. La pression démographique et la baisse relative des prix des denrées agricoles ont obligé les agriculteurs à produire toujours plus, précisément au moment où les vendeurs de médicaments faisaient leur apparition sur les marchés des villages les plus reculés. C'est ainsi que de nombreux hommes âgés de 18 à 50 ans sont devenus dépendants à l'amphétamine.

La marijuana est la drogue illicite la plus consommée sur l'ensemble du continent. Selon le PNUCID, les consommateurs annuels seraient plus de 25 millions représentant 5,8 % de la population adulte contre une moyenne mondiale est de 3,4 %. Un phénomène propre à l'Afrique est que 61 % des gens traités pour abus de drogues, présentant souvent de graves désordres psychiques, sont des consommateurs de cannabis. En deuxième lieu viennent les drogues de synthèse souvent prises en association avec l'alcool ou la marijuana.

### **213. La violence et l'insécurité**

La violence gratuite et bête est la conséquence de la consommation de la drogue. A Bamako, les solidarités familiales subissent de plein fouet les effets de la crise économique. En raison de la misère, la criminalité se développe avec comme corollaire, une marginalisation des jeunes qui vivent de vol, de prostitution, de viol et consomment assidûment de l'alcool et diverses drogues. Des pères de familles sombrent dans l'alcoolisme, les femmes, mère de famille et jeunes filles se prostituent, le tout sous forme de commerce sordide<sup>28</sup>. Au Sénégal, les journaux relatent souvent le cas de jeunes drogués qui s'en sont pris à leurs parents pour

avoir de quoi se payer de la drogue. Ces cas atteignent parfois la gravité de celui du jeune grec qui a tué son père à Lusaka en Zambie parce que ce dernier avait refusé de lui donner de l'argent pour acheter de la drogue<sup>29</sup>. C'est ainsi que les structures familiales sont menacées et fragilisées. Le cas du sud-africain Steven Myers est banal et peut se rencontrer partout dans la région. Initié par son père au chanvre indien, il a vendu tous ses biens, télévision, voiture, vêtements, chaussures, draps, couvertures pour se procurer du crack. Il était devenu une loque humaine avant de finir en centre de désintoxication<sup>30</sup>. En Afrique du Sud, la criminalité est devenue endémique, l'horloge du crime est effrayante. Chaque heure est ponctuée par deux meurtres, quatre viols, trente cambriolages. Une violence qui serait en partie liée au trafic et à la consommation de drogues. La journaliste Caroline Dumay notait en 1995 que les crimes et délits avaient augmenté de 30% en cinq ans<sup>31</sup>.

On serait tenté de lier la dérive mafieuse des confréries existant sur les campus nigériens au trafic des drogues. Ces sociétés secrètes commettent des actions criminelles en toute impunité, en septembre 1999, une bataille rangée entre étudiants avait fait deux morts et de nombreux blessés<sup>32</sup>. De vocation d'origine purement humaniste, elles sont devenues des organisations criminelles. Leur violence ne saurait être purement fortuite.

La session spéciale des Nations Unies de juin 1998 n'a pas manqué de souligner que l'accroissement de la criminalité et de la violence, ajoutée à la prégnance et à l'augmentation des problèmes liés au trafic illicite et à la consommation des stupéfiants freinait le développement du Nigeria. Cette analyse pourrait être retenue pour tous les pays de la région. Les problèmes sociaux se trouvent alors exacerbés avec les effets combinés du trafic des stupéfiants, la pauvreté, les conflits politiques et ethniques et la pandémie du sida. L'insécurité menace la stabilité politique de la région en même temps que la prospérité économique. En effet, aucun investisseur étranger n'accepte d'investir dans un pays où règne l'insécurité. L'instabilité sociale et les risques de guerre sont une explication importante du faible investissement étranger en Afrique. Seulement 1% des investissements directs mondiaux y sont faits alors que les taux de retour de capital y sont les plus élevés du monde et ont atteint 29% pour les filiales des firmes américaines.

## **22. Impacts économiques**

Guilem Fabre dans son livre « les prospérités du crime » trouve que le trafic peut générer des revenus susceptibles de combler les déficits budgétaires ou d'enrichir à divers niveaux :

personnel, des groupes de populations, d'entreprises ou même de pays avec des implications financières à une échelle macroéconomique internationale.

### **211. Les cultures vivrières**

Une mise au point est nécessaire, il n'y a de données fiables permettant de quantifier de manière précise les impacts sur les filières agricoles. D'une part, les statistiques fournies par les gouvernements des pays africains sont sporadiques. Elles ne concernent du reste que les saisies. Aucune indication ne porte sur les superficies cultivées. D'autre part, les organisations internationales accordent peu d'attention à la production des drogues dites douces comme le cannabis qui, de surcroît, est principalement destinée aux marchés intérieurs. Toutefois, il n'y a pas de doute que la rentabilité financière immédiate que procure le trafic des drogues influe sur les systèmes économiques des pays de la région. Selon Ameyric Chauprade, cette économie souterraine pèse beaucoup plus que l'économie légale<sup>33</sup>. La production et la distribution de drogues sont aujourd'hui une source tout à fait considérable de revenu.

L'avantage comparatif du cannabis par rapport aux cultures vivrières a vite fait que les superficies de culture se sont considérablement développées dans la plupart des pays. Sur le marché de Kinshasa, le sac de 25 kilogrammes de marijuana se vend l'équivalent de 1 000 dollars US alors qu'un sac de 80 kg de manioc vaut à peine 10 dollars. De quoi décourager les paysans qui s'adonnent aux cultures vivrières! Ainsi, selon l'association kinoise de prévention de la toxicomanie LIPILDRO, en 1999, la superficie moyenne des cultures de cannabis est passée de 1 à 3 hectares. Dans certaines zones, 60 % des agriculteurs ont introduit le cannabis dans leur système de production. L'absence de mesure efficace pourrait faciliter une crise alimentaire majeure en 2010, notamment avec l'apparition de cultures expérimentales et de cocaïers dans les zones sous contrôle de rebelles. En Casamance au Sénégal, sous l'aile protectrice d'un mouvement indépendantiste, la culture du chanvre indien remplace progressivement celle de l'arachide et du riz. Le cultivateur vend son kilo de cannabis non traité jusqu'à 22 euros contre 30 centimes d'euro pour le riz<sup>34</sup>. L'arachide, jadis principale matière d'exportation est en nette régression pas seulement à cause de la sécheresse. La désertification aidant, les paysans se sont tournés vers la production du chanvre indien pour deux raisons. Il est moins exigeant du point de vue des sols et de la pluviométrie, mais surtout il n'est pas exposé aux lourdeurs bureaucratiques des organismes qui traitent avec les paysans. Au Lesotho, le cannabis est un ingrédient indispensable à l'équilibre précaire mais réel des exploitations agricoles montagnardes. Du fait de sa valeur extrêmement élevée, il occupe 10% des terres cultivées et représente près de 50% des revenus agricoles. Certains politiciens considéreraient, plus ou moins ouvertement, les revenus générés par le cannabis comme une

aide cachée à la balance extérieure du pays. Au Kenya, avec l'effondrement général de la caféiculture suite à la vente aux enchères de la coopérative caféière de Maua en mars 1999, le khat est devenu la seule production d'exportation viable de cette région.

## **212. L'autosuffisance alimentaire**

Cette situation, si elle se généralise dans les années à venir, accroîtra les difficultés économiques de nombreux pays en les obligeant à augmenter leurs importations de denrées alimentaires et alourdir ainsi le déficit de leur balance commerciale. Des situations de pénurie risquent d'apparaître, en particulier dans les grandes villes. L'autosuffisance alimentaire qui est possible et réalisable au vu des conditions climatiques sera alors un vœu pieux. L'inquiétude est aujourd'hui suffisamment grande au sein des pays africains que la sonnette d'alarme a été tirée à la Convention internationale des stupéfiants qui s'est tenue à Vienne à la fin du mois de mars 2001, pour réclamer aux Nations unies d'accomplir un effort exceptionnel en faveur de la région. En effet, si contrairement aux autres continents, l'Afrique subsaharienne n'est pas un centre de production des drogues chimiques destinées au marché international, les cultures de cannabis destinées à alimenter les marchés locaux connaissent pratiquement partout un développement exponentiel, au point de constituer une menace pour les productions agricoles, en particulier vivrières.

## **23. Incidences sur la sécurité et la stabilité sous régionale**

Les situations de conflits ont toujours eu des rapports avec les drogues et ce n'est pas aujourd'hui que l'on pourra séparer le trafic de la drogue des conflits et des guérillas. Les rébellions d'Amérique latine ou en Asie sont là pour nous le prouver. D'une part, les drogues ont servi par leurs effets psychophysiologiques sur le combattant qui peuvent, soit stimuler son ardeur au combat ou le rendre inconscient du danger, soit effacer, après la bataille, les douleurs des blessures ou l'extrême tension engendrée par les affrontements, particulièrement dans le cas d'un combat rapproché. D'autre part, ces produits ont servi parfois à financer des conflits s'ils n'en sont pas un des enjeux.

Il est probable que depuis des temps très anciens, des substances ont participé en Afrique à la « mise en condition » des guerriers, dans des cadres rituels très stricts. Aujourd'hui encore, ces substances font toujours l'objet d'un usage généralisé comme on a pu l'observer par exemple au cours des conflits du Liberia et de Sierra Leone. A l'instar des gris-gris, on attribue à certaines substances le pouvoir de rendre invisible, insensible aux balles. Des

drogues – marijuana, datura, amphétamine - sont en particulier systématiquement fournies aux enfants-soldats, pour leur permettre d'affronter les horreurs de la guerre, au point que les programmes de réinsertion de l'UNICEF ou des ONG spécialisées, débutent toujours par une phase de désintoxication. La folie et l'atrocité des quelques six mille enfants soldats « coupeurs de manche » ne peuvent s'expliquer que par une consommation de drogues. Cette propension à la consommation de la drogue est relevée par un pêcheur vendéen échoué dans la guerre du Libéria qui raconte la mésaventure de l'équipage de son chalutier devant la rivière Sancoïn<sup>35</sup>.

Depuis une vingtaine d'années, la drogue a également participé au financement de plusieurs des conflits qui se sont déroulés sur le continent. Les belligérants, ne pouvant désormais compter sur le financement de leurs puissants protecteurs du temps de la guerre froide, ont dû trouver dans les trafics en tous genres, parmi lesquels celui des drogues, des ressources alternatives.

En Afrique australe, le conflit provoqué par l'apartheid est à l'origine d'une explosion du trafic et de la consommation des drogues synthétiques en particulier du mandrax dont la contrebande a été utilisée aussi bien par les services secrets sud-africains que par les mouvements armés des communautés noires et métisses, en particulier le très radical Pan Africanist Congress (PAC). Au Mozambique et en Angola, la guerre a coïncidé avec un important développement des cultures de cannabis dont les réseaux de trafic seront utilisés dans l'après guerre froide pour le commerce des drogues dures (cocaïne) et des drogues de synthèse (mandrax, amphétamine).

Les treize conflits locaux qui se sont déroulés dans les années 1990 en Afrique subsaharienne ont été financés par la drogue. Le premier niveau de financement d'un conflit est l'impôt prélevé par les groupes armés auprès des paysans sur la valeur du produit agricole. En échange, les guérilleros assurent théoriquement aux producteurs de plante à drogues une protection contre les abus des commerçants, les délinquants et surtout les incursions des forces de l'ordre. La participation de la drogue au conflit se situe essentiellement au niveau des cultures de cannabis, origine de la seule substance produite localement. L'exemple sur lequel les informations sont les plus fiables est celui du Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance (MFDC) au Sénégal. Certains observateurs estiment que la perception de l'impôt sur le cannabis date du début des années 1980 avec la création de la branche armée du mouvement. Au début, c'était surtout les familles de combattants qui cultivaient le chanvre indien dont les revenus permettaient de soutenir la rébellion. Mais on n'a pas tardé à signaler des prélèvements forcés dont étaient victimes des paysans appartenant

à d'autres ethnies. Le MFDC commercialisait également la marijuana emmenée au large des côtes sur des pirogues et échangée contre des armes apportées par des cargos en provenance du Libéria. Le commerce de la marijuana a été avancé comme une des explications de l'extension du conflit à la Guinée Bissau en 1998<sup>36</sup>. En effet, les armes fournies par l'armée du pays voisin étaient payées avec de la marijuana par le MFDC. Enfin, la production à grande échelle du cannabis en Casamance expliquerait, selon les observateurs avertis, les difficultés rencontrées pour mettre fin aux troubles dans cette région méridionale du Sénégal. La recrudescence de la violence en Casamance notée au cours de l'année 1998 serait la conséquence d'affrontements des factions du mouvement des forces démocratiques de Casamance pour le contrôle du commerce qui rapporte aux exploitants près de 380 millions d'euros<sup>37</sup>. Les groupes qui ont pris l'habitude de vivre de cette ressource illicite refuseraient de souscrire aux accords passés à diverses reprises entre le gouvernement et la direction du mouvement. Un schéma semblable se retrouve au Libéria, au Tchad et en Ethiopie où le khat a été au centre de la guerre en 1991. Selon Philippe Leymarie, la drogue a été un des nerfs de la guerre au Rwanda<sup>38</sup>.

Un cas plus complexe et intéressant du point de vue de la géopolitique se joue au Soudan, le pouvoir central profite de la lutte contre le cannabis pour renforcer son contrôle sur des régions qui tendent à lui échapper. Ainsi, les autorités pratiquent des campagnes d'éradication, avec l'appui du Programme des Nations unies de contrôle international des drogues (PNUCID), dans les provinces du Darfour à l'Ouest et du Bedja à l'est où vivent des tribus en lutte contre le pouvoir islamiste de Karthoum.

Si le trafic de transit par voies maritime ou aérienne échappe en général au contrôle des belligérants, il arrive que les voies d'approvisionnement d'un grand marché de consommation, soient une source de profit pour les partis armés. C'est le cas du marché de la cocaïne en Afrique du Sud que l'UNITA, depuis la reprise des conflits en 1992-1993, contribue à alimenter. Par ailleurs, en même temps que cette filière, les ports et les aéroports aux mains des forces gouvernementales participent eux aussi au trafic. Les saisies opérées localement en Angola comparées à celles effectuées en amont ou en aval de ce pays plaident en faveur de l'implication des ports et des réseaux du « pays utile » angolais dans les trafics transnationaux.

Les nombreuses guerres en Afrique subsaharienne ont toutes, à divers niveaux, profité du transit, de la production et de la consommation des stupéfiants. Les Etats ne pouvaient pas rester sans réaction face à ce phénomène.

## **24. Les réponses actuelles**

Les réponses apportées au développement du trafic et de la consommation des drogues, à défaut d'efficacité avérée, ont le mérite d'exister. Elles sont d'ordre communautaire d'abord. La drogue n'est jamais en Afrique un problème individuel. Pour le professeur Baba Koumaré de l'Ecole nationale de médecine et de pharmacie du Mali, le système d'organisation sociale fait qu'elle touche toute la famille et devient un problème de santé publique<sup>39</sup>. Ensuite, les Etats ont mis en œuvre des mesures administratives prises au niveau local d'abord puis en coopération avec la communauté internationale.

### **241. Les mesures communautaires**

En Côte d'Ivoire, des projets communautaires ont été mis en place par des intervenants dans le domaine de la toxicomanie. Un médecin psychiatre a pris l'initiative de créer, dans tous les quartiers à risques, des associations de jeunes « Carrefour-Jeunesse-Solidarité », de groupes de banques communautaires gérées par les femmes, des centres communautaires de Santé et des coopératives d'artisans. Il s'agissait là, sans parler de drogues, du meilleur moyen de prévenir leur usage car : « La signification profonde des toxicomanies faisant apparaître qu'il s'agit d'une maladie de société, il faut que le choix et le développement de la nouvelle société à construire soient le fruit de toutes les franges de la population impliquées dans l'éclosion et le développement de ce fléau ». En attendant un hypothétique « décollage » de l'économie des pays africains, l'action communautaire paraît le seul moyen d'enrayer le développement du complexe des drogues.

La consommation et les ravages sont tels que les hommes de religions sont obligés d'appeler leurs fidèles à la raison pour éradiquer le trafic de stupéfiants. Le journal sénégalais Sud Quotidien nous met en contact avec l'imam de la grande mosquée de Mbour, une ville station balnéaire du Sénégal qui rappelait dans son sermon de la fête de l'Aid El Kebbir 2002 que « la drogue détruit l'homme et l'éloigne de Dieu »<sup>40</sup>. Il ne s'est pas empêché de citer l'exemple des conducteurs qui se droguent, qui provoquent des accidents et causent la mort de passagers innocents. Cette voie de sensibilisation a été utilisée avec succès dans la lutte contre la propagation du sida.

### **242. Les mesures étatiques**

Plusieurs Etats de la sous région ont mis en place des systèmes juridiques et institutionnels visant à juguler le trafic. C'est ainsi qu'au Sénégal un comité interministériel de lutte contre la drogue a été mis sur pied, un nouveau code des drogues adopté en novembre 1997. Un

centre de sensibilisation et d'information sur les drogues existe à Dakar, implanté dans le quartier bien ciblé de Thiaroye dans la banlieue dakaroise, il met l'accent sur la prévention. Des unités spécialisées ont été créées dans plusieurs pays. Elles sont pour la plupart affiliées à Interpol. C'est le cas de l'Afrique du sud avec le bureau des narcotiques - South African Narcotics Bureau, du Nigeria avec la Nigerian Drug Law Enforcement Administration, l'Office Central pour la Répression contre le Trafic Illicite des Stupéfiants au Sénégal.

Des dispositions juridiques ont été arrêtées. Des peines d'emprisonnement de 25 ans sont prévues pour les trafiquants pour les Nigériens, au Sénégal une peine de 5 à 10 ans de prison assortie d'une amende pouvant atteindre le triple de la valeur des drogues saisies.

Des mesures radicales et courageuses circonstanciées ont été prises dans certains pays. En 1989, l'ampleur du trafic avait pris tellement d'importance que les autorités nigérianes ont dû suspendre les liaisons aériennes entre Rio de Janeiro et Lagos<sup>41</sup>.

Au plan international, les pays africains ont adhéré aux conventions de Vienne de lutte contre le trafic des stupéfiants et des psychotropes. Des conférences internationales, régionales et interrégionales sont organisées pour partager des expériences et échanger des idées en vue d'améliorer les mesures de lutte contre le phénomène. Plus de trente pays africains se sont déjà réunis pour mettre au point une stratégie de lutte commune contre le trafic et la consommation de drogue en Afrique en mai 1995 à Lusaka en Zambie. Un bureau régional de l'Organisation Internationale de Police Criminelle OIPC-INTERPOL a été inauguré à Abidjan en mars 1994. Il s'agissait du premier sur le continent africain construit sur financement d'INTERPOL et de la coopération française. Afin d'aider les pays d'Afrique de l'Ouest à mieux affronter le problème des drogues, l'Union Européenne a mis en place en 1998, un plan africain antidroque doté d'un financement de 5 millions d'euros pour l'élaboration par chaque état d'un plan national de lutte.

#### **243. Les insuffisances**

Cependant, il faut souligner que ces mesures n'ont malheureusement pas donné les résultats tangibles et escomptés. Les limites peuvent être situées à divers niveaux. Les peines ne sont pas assez dissuasives pour les trafiquants. L'efficacité des systèmes et des moyens de répression est amoindrie par l'adaptation progressive par les trafiquants de nouvelles techniques d'acheminement. Une complicité certaine voire une protection et une bénédiction a existé sur le continent. Le vice-président d'INTERPOL reconnaissait lui-même que la lutte était devenue plus difficile pour l'Afrique avec l'implication d'Africains dans le réseau perfectionné du trafic.

Les protections administratives, militaires voire politiques au profit des trafiquants sont légion dans la région selon les observateurs qui épinglent des pays comme le Lesotho, le Zaïre, la Guinée Equatoriale, le Mozambique, le Tchad et la Zambie où l'éventualité de l'implication dans le trafic de drogues d'anciens ministres et de députés est évoquée par Alan Rake de l'agence New African de Londres dans une édition du mois d'août 1995<sup>42</sup>. Au Nigeria, pays longtemps considéré par la communauté internationale comme un narco-Etat ou narco-régime, un couple présidentiel a été suspecté de se livrer, comme de nombreux autres militaires, au trafic de cocaïne. Deux directeurs successifs de l'agence de répression ont été impliqués dans le trafic et quatre vingt quatre agents ont été expulsés pour corruption ou incompétence<sup>43</sup>. Les forces de répression sont parfois complice des trafiquants ou reprennent à leurs propres comptes le commerce de la drogue saisie. A Ségou, au Mali, il est arrivé que la drogue saisie se retrouve sur le marché. La preuve, un greffier de tribunal et un garde ont été arrêtés en 1995 pour avoir opéré des prélèvements sur les saisies en vue de les réinjecter sur le circuit. Marie Laure Colson du journal Libération souligne la faiblesse des risques de cultiver du cannabis pour les agriculteurs devant le silence tacite de la gendarmerie en Côte d'Ivoire<sup>44</sup>.

Dans le cas des pays du Golfe de Guinée, comme dans celui de l'Afrique australe, les réseaux de trafic se développent en achetant la protection de membres de la police et de la douane, voir de membres de l'administration à un niveau beaucoup plus élevé. Au Niger, il a été noté en 1994 qu'en l'espace de dix ans, aucune saisie de drogues, aucune arrestation n'a été opérée à l'exception de deux libanais dont tout laisserait à croire qu'ils n'ont pas été généreux avec les douaniers.

Si les petits trafics bénéficient de la protection des agents de l'Etat (policiers, douaniers, etc.) et parfois d'hommes politiques locaux, dès que les opérations des trafiquants revêtent une certaine ampleur, ils impliquent la complicité ou de la participation directe d'hommes politiques à l'échelle nationale. Mal payés, policiers, gendarmes et douaniers peuvent être achetés aisément.

Sur un tout autre plan, l'efficacité même des services est en cause. Les forces de répression, mal équipées et mal formées, sont impuissantes à lutter contre les trafics. Selon les propos d'un haut fonctionnaire européen rapportés dans l'édition 2000 du rapport de l'Observatoire Géopolitique des Drogues, en Afrique du Sud, les saisies ne sont pas en rapport avec l'explosion du marché des drogues. La police n'est pas en mesure de lutter contre les trafics. Les moyens font tout simplement défaut. Elle doit désormais veiller sur la sécurité de 40 millions de sud-Africains, huit fois plus de personnes qu'au temps de l'apartheid où sa

mission consistait à la protection de la minorité blanche au pouvoir et contrer une criminalité en pleine expansion. Au final, les quelques quartiers habités par des populations blanches et noires, tout comme le centre ville sont devenus des ghettos où les vendeurs de drogue font la loi et où l'on ne s'aventure pas sans bonne raison<sup>45</sup>. L'Afrique du Sud assure difficilement un contrôle de ses frontières terrestres avec ses voisins, sans compter le trafic aérien plus de 120 vols quotidiens. Les frontières sont de véritables passoires partout en Afrique.

Une autre cause est l'absence si ce n'est l'inexistence de coopération entre les pays. L'Afrique du Sud était gênée dans sa lutte contre le trafic par l'absence de coopération régionale. Aucune coordination n'existait vraiment entre les différents services de police et les systèmes judiciaires en Afrique australe. Pas d'accord d'extradition entre ces pays. Les condamnations encourues ne sont pas les mêmes. Un trafiquant recherché en Afrique du sud et arrêté au Mozambique peut être relâché ou condamné à une peine légère. Cette absence de coopération ou sa sincérité effective était reconnue de manière directe par un appel du général Gaston Koné ministre ivoirien de la sécurité en mars 1994 devant ses pairs africains<sup>46</sup>.

Les difficultés des états à réprimer efficacement le trafic tiennent à la fois de l'absence de volonté politique, des conséquences de l'inadéquation des moyens de lutte mis en place, de la moralité des personnels dont la formation et la motivation sont à parfaire. Devant les drogues considérées à juste titre par Ayméric Chauprade comme un facteur géopolitique contre l'Homme, les peuples et les Etats, d'autres moyens devraient être employés, les forces armées pourraient être impliquées.

## **25. Implication des forces armées.**

Ce que Michel Rocard appelle à juste titre l'extrême complexité des trafics doit conduire à s'attaquer dès à présent de manière plus énergique à leur répression. Il faudra en effet beaucoup de temps pour un contrôle international des marchés, l'augmentation des moyens et des pouvoirs d'Interpol, la multiplication des contrôles portuaires et aéroportuaires, un dispositif international de poursuite, de jugement et de sanctions. Les armées africaines pourraient être optimisées par leur implication dans la lutte contre le narcotrafic. Le Sénégal l'a fait avec succès en 1992 et 1993, par des opérations dans les îles Kafountine en Casamance, les unités de la marine nationale avaient servi de base logistique et de transport au profit des forces de gendarmerie sécurisées par des unités commando de l'armée de terre. Ces opérations avaient permis de détruire des plantations de chanvre indien et de saisir plus de

trois tonnes de feuilles sèches. L'implication des armées est une possibilité de rentabiliser leurs moyens pour ne pas donner raison aux partisans de ce que Eric de La Maisonneuve appelle le moratoire militaire qui consisterait à supprimer ou au minimum à suspendre les armées nationales<sup>47</sup>, au vu de leurs actions. Responsables de garantir la sécurité des personnes et de leurs biens, la plupart des forces de la région ont plus servi, au cours de conflits qui ont embrassé la région, à participer elles-mêmes aux massacres qu'elles étaient censées prévenir ou éviter.

Les moyens détenus par les forces armées pourraient être utilisés de manière plus efficiente et plus utile pour le continent. L'emploi de la colossale force que constituent les moyens militaires serait un signal fort d'abord pour les trafiquants, et ensuite pour la communauté internationale qui gagnerait à œuvrer pour le rétablissement des grands équilibres économiques du continent. Elles serviraient beaucoup au développement. S'attaquer de manière directe à l'une des causes de l'insécurité est un pas en avant vers son éradication.

Leurs connaissances des milieux seront leur atout. Les coopérations existent entre certaines armées de la région qui ont appris à travailler ensemble dans le cadre plus récent des concepts RECAMP et ACRI. Les armées sénégalaises, maliennes et mauritaniennes ont des opérations communes le long de leurs frontières communes pour lutter contre les voleurs de bétails. Un programme similaire existe au niveau des marines mauritanienne, sénégalaise, gambienne pour la surveillance des pêches contre les bateaux pirates. Une intégration progressive des forces armées dans des opérations transfrontalières est envisageable. De plus en plus, des écoles à vocation sous-régionale participent à la cohésion des cadres militaires. Ce filon mérite d'être creusé. Il faudra de toute évidence une forte volonté politique pour effacer les réticences naturelles inhérentes à tout changement d'orientation et de doctrine. Une formation adaptée sera plus que nécessaire.

Maintenant qu'il n'est plus possible de distinguer le terrorisme du blanchiment d'argent ou le crime organisé du trafic des drogues, où les menaces ne viennent plus du pays voisin mais elles sont moins visibles, plus tentaculaires, plus imprévisibles, il importe de fédérer les services de police et ceux de sécurité nationale.

A défaut de combattre entre elles, les armées africaines pourraient ainsi devenir des acteurs efficaces du développement et participer à l'éradication du trafic, de la production et de la consommation des drogues. L'embryon est en place et mérite une attention particulière ; les armées sénégalaises, qui ont des missions de participation au développement inscrites aux côtés de sa mission traditionnelle de défense, participent régulièrement aux côtés des douanes à des opérations combinées de lutte contre le trafic des drogues. C'est sans doute une des raisons qui ont fait que Madame Christiane D'Almeida, représentant à Dakar du Programme

des Nations Unies pour le contrôle international des drogues remettait le rapport annuel 2001 de son département en présence du Ministre sénégalais des forces armées<sup>48</sup>. L'Afrique subsaharienne gagnerait à valoriser les outils dont elle dispose, la communauté internationale ne pourra alors que l'aider à se sortir de sa délicate situation.

## CONCLUSION

L'Afrique subsaharienne est entrée de plein pied dans la cour des grands en matière de production, de consommation et de commercialisation des stupéfiants. Suite au désengagement des puissances hégémoniques, les puissances régionales, organisations criminelles et autres trafiquants d'armes et de produits illicites ont intégré certaines des sociétés africaines. Ces dernières se sont retrouvées dans une économie mondiale informelle que Jean de Maillard appelle un monde sans loi<sup>49</sup>. Une omniprésence et une prédominance de la filière nigériane sont constatées. Même si la notion de « cartel » semble fortement exagérée pour caractériser les organisations criminelles africaines liées à la drogue, cette présentation montre que le continent africain ne constitue plus une exception dans le domaine du trafic international des stupéfiants.

Jadis utilisées sur certains territoires pour des raisons thérapeutiques ou religieuses, les drogues aujourd'hui connaissent des fonctions récréatives. La production et la consommation des drogues ont des conséquences néfastes pour la région. En effet, ce sont les fondements même de la société qui sont atteints dans les pays concernés. Des forces vives sont atteintes, généralement les jeunes. La violence s'installe par endroit au point que des actes contre ascendants sont perpétrés pour l'obtention de dose quotidienne, sacrilège sur le continent. L'insécurité devient endémique, des secteurs de non droit sont érigés. Les méthodes de consommation des nouvelles drogues associées aux milieux généraux de leur consommation favorisent le développement et la croissance de la pandémie qu'est le sida.

Sur le plan économique, la substitution des cultures par celles du cannabis déstabilise les systèmes agricoles de façon à accentuer le déficit alimentaire, au point de saborder les politiques d'autosuffisance alimentaire. Les systèmes traditionnels de production vivrière se sont effondrés. Le continent s'enfonce dans une dépendance très forte de l'extérieur alors qu'elle dispose des potentialités agricoles très fortes. Pire la protection des zones de culture illicite et des riches bénéfiques qu'elle génère nécessite la mise en place de bandes ou de milices armées qui finissent par imposer leurs lois dans le pays.

Le sous continent vit des conflits dont les sources sont originaires dans le trafic des drogues qui se fait en même temps, si elles ne génèrent pas le trafic des armes, des pierres précieuses, la prostitution, l'immigration clandestine, le trafic des enfants. Le constat est cependant que les drogues n'apparaissent pas comme une des causes majeures des difficultés que connaissent de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, contrairement à ce que l'on observe

dans des pays comme la Colombie ou la Birmanie. Elles en sont plutôt une des conséquences. Cependant, en rétroagissant sur les situations de crise, elles en deviennent une circonstance aggravante.

Les masses d'argent réalisées infectent les circuits financiers dont ne profitent pas les états, à travers un blanchiment facilité par l'absence d'outils juridiques et financiers adéquats. Les états sont alors gangrenés par la corruption et l'insécurité, et les capitaux indispensables au développement du continent sont tenus à l'écart.

Si les solutions adoptées jusqu'ici n'ont pas réussi, c'est qu'il a manqué au sous continent d'abord une prise de conscience, ensuite une volonté politique affirmée et enfin une coopération sérieuse entre les états pour cerner les filières internationales. Une réaction forte s'impose, l'implication des armées dans la lutte contre le narcotrafic. L'Afrique doit prendre le problème à bras le corps en raison des ses incidences sur les sociétés, sur la santé publique et son développement. La drogue ne devrait être perçue comme une arme contre les pays riches mais comme un frein au développement du continent. Veiller à ne pas laisser la consommation de stupéfiants s'étendre, c'est conserver la richesse humaine de ses populations, lutter contre la prolifération du sida, instaurer la sécurité et la stabilité nécessaires et indispensables à tout essor. L'Afrique subsaharienne se doit d'être plus crédible et plus réactive face au trafic des stupéfiants. Les causes et les conséquences sont connues. La litanie des maux qui gangrènent l'Afrique s'allonge, et il est temps de donner une image plus vivante, plus positive de l'Afrique. Avec le trafic des stupéfiants on atteint un maillon important de la chaîne de misères, ce maillon peut être le plus faible et le plus facile à éradiquer ou à affaiblir. Les armées peuvent apporter leurs contributions et les solutions. De plus en plus elles coopèrent entre elles pour faire face au banditisme transfrontalier et au cours des opérations de maintien de la paix. Mieux elles ont des structures communes de formation de leurs cadres. Elles ont besoin toutefois de reconversion et d'adaptation. Pourvu qu'il y ait la volonté politique nécessaire, qu'un peu plus de moyens soient mis en place ou que la décision de réorientation des moyens disponibles soit prise.

- 
- <sup>1</sup> GILL Stephen J., *A short history of Lesotho*, Morija Museum& Archives, Morija, Lesotho, 1993
- <sup>2</sup> FOTTORINO Eric, « Afrique : la ruée vers l'herbe », *Politique internationale* hiver 92-93 p 346
- <sup>3</sup> AFP, dépêche d'Addis Abeba du 14 octobre 1994
- <sup>4</sup> MADAVO Callisto, « Vers une renaissance africaine ? », *le Figaro*, 13 juin 2000
- <sup>5</sup> BOURASSEAU Fabrice, « des devises du pétrole aux narco-dollars », *Interdépendances*, n°23, mai juin 1996
- <sup>6</sup> NDJAMENA HEBDO, « L'aide finance le cannabis », *Courrier international*, 27 janvier 1994
- <sup>7</sup> KEITA K., « Ségou-sur-dope : la toxicomanie fait irruption dans le Mali profond », *Courrier International*, 12 décembre 1995
- <sup>8</sup> ECONOMIST : "Nigerian drugs", 26<sup>th</sup> august 1995
- <sup>9</sup> VEJA, « Les mules de la mafia nigérienne passent par Rio de Janeiro », *Courrier international* , 11 juillet 1996
- <sup>10</sup> AFP, dépêche de Karachi du 14 mars 1997
- <sup>11</sup> VEJA, « Les mules de la mafia nigérienne passent par Rio de Janeiro », *Courrier international*, 11 juillet 1996
- <sup>12</sup> LALLEMAND Alain, « le Nigeria face au crime organisé », *Le Soir* , 17 et 18 août 1996
- <sup>13</sup> AFP, dépêche de Praia en date du 31 mars 1995
- <sup>14</sup> TASS, dépêche de Moscou du 21 mai 1997
- <sup>15</sup> RAKE Alan, « Portrait d'un continent drogué », *Courrier international*, 17 août 1995
- <sup>16</sup> AFP, dépêche de Bangkok du 22 avril 1994
- <sup>17</sup> CHAMBON Frédéric, « l'Afrique du sud , plaque tournante de la drogue », *Le Monde*, 9 septembre 1995
- <sup>18</sup> OBSERVATOIRE GEOPOLITIQUE DES DROGUES, rapport annuel 1998-1999 , avril 2000, page 205
- <sup>19</sup> FOTTORINO Eric, « Afrique : la ruée vers l'herbe », *Politique internationale* , hiver 92-93, p 346
- <sup>20</sup> RAKE Alan, « Portrait d'un continent drogué », *Courrier international*, 17 août 1995
- <sup>21</sup> FOTTORINO Eric, « L'Afrique des trafics », *Le Monde*, 24 Avril 1991
- <sup>22</sup> FOTTORINO Eric, « Afrique : la ruée vers l'herbe », *Politique internationale*, hiver 92-93, p 346
- <sup>23</sup> KPATINDE Francis, « Moi Amadou, 9 ans, toxicomane », *Jeune Afrique*, 16 février 1993
- <sup>24</sup> PANA, dépêche de Johannesburg du 6 juin 1998
- <sup>25</sup> QUENTIN Francine, « Drogues : 42 tonnes saisies par les douanes française en 1996 », le kiosque de RFI sur [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr), 27 mars 1997
- <sup>26</sup> YEVIDE Dorothée, « La consommation d'alcool et d'autres drogues à Cotonou », *trafic international (bulletin électronique)*, septembre 2001,
- <sup>27</sup> KPATINDE Francis, moi Amadou, 9 ans, toxicomane », *Jeune Afrique*, 16 février 1993
- <sup>28</sup> NEDELEC Serge, « Mali : La consommation de la drogue s'enracine dans la pauvreté », *Interdépendances*, n° 19, mars avril 1995
- <sup>29</sup> PANA, dépêche de Lusaka du 28 décembre 1996
- <sup>30</sup> JETER John, « L'Afrique du Sud menacée par le crack », *Washington post* repris par *Courrier international*, 21 septembre 2000
- <sup>31</sup> DUMAY Caroline, « L'Afrique du Sud aux prises avec le crime », *Le Figaro*, 7 novembre 1995
- <sup>32</sup> « Nigeria, dérive mafieuse à la fac », *Courrier international*, 13 novembre 1999
- <sup>33</sup> CHAUPRADE Ayméric, *géopolitique : constantes et changements dans l'histoire*, Ellipses, 2001, p. 724
- <sup>34</sup> FALL Madior, « Les agriculteurs casamançais prennent goût au cannabis », *Courrier international*, 2 avril 1998
- <sup>35</sup> DE LA GRANGE Arnaud, « Le pêcheur vendéen échoué dans la guerre », *Le Figaro*, 22 avril 1996
- <sup>36</sup> Le Sénégal avait envoyé une force expéditionnaire en Guinée Bissau sur demande du gouvernement du Président Nino Vieyra, suite à la mutinerie d'une partie des armées. Force présente de juin 1998 à mars 1999 jusqu'à la relève par une force de l'ECOMOG de la CEDEAO
- <sup>37</sup> FALL Madior, « Les agriculteurs casamançais prennent goût au cannabis », *Courrier international*, 2 avril 1998
- <sup>38</sup> LEYMARIE Philippe, « Ces guerres qui usent l'Afrique », *Le monde diplomatique*, avril 1999
- <sup>39</sup> NEDELEC Serge, « Les médicaments s'achètent sur le trottoir », *Interdépendances*, n° 19, mars avril 1995
- <sup>40</sup> BA Samba Niébé, « La drogue éloigne de Dieu et de la vie », *Sud Quotidien*, n° 2669, 25 février 2002
- <sup>41</sup> BOURASSEAU Fabrice, « Des devises du pétrole aux narco-dollars », *Interdépendances*, n°23, mai juin 1996
- <sup>42</sup> RAKE Alan « Portrait d'un continent drogué », *Courrier international*, 17 août 1995
- <sup>43</sup> BOURASSEAU Fabrice, « Des devises du pétrole aux narco-dollars », *Interdépendances*, n°23, mai juin 1996
- <sup>44</sup> COLSON Marie Laure, « A Abidjan les enfants de la rue », *Libération*, 11 février 1995
- <sup>45</sup> POMPEY Fabienne, « l'Afrique du Sud est en proie à une insécurité grandissante », *Le monde*, 15 juin 2001
- <sup>46</sup> AFP, dépêche d'Abidjan du 14 mars 1995
- <sup>47</sup> DE LA MAISONNEUVE Eric, « préface », *AGIR* , n° 7, printemps 2001
- <sup>48</sup> NDIAYE Ibrahima K, « Lutte contre le trafic des drogues et la traite des personnes : un tableau contrasté à travers le monde », *Le soleil* , 28 février 2002
- <sup>49</sup> DE MAILLARD Jean, « Un monde sans loi », Paris, Stock, 1998